

le magazine du campus ● de l'UNIL | le savoir vivant |

L'unicope

RENCONTRE

Portrait de Veneta Gerganova, microbiologiste passionnée de danse (p. 6)

SAVOIRS

Le vieillissement dans le monde professionnel (p. 14)

VIE ACADEMIQUE

Création d'une commission d'éthique de la recherche (p. 19)

Blanche-Neige, superhéroïne des séries modernes

La chercheuse en Lettres Marie Emilie Walz étudie la façon dont les feuilletons contemporains revisitent le personnage de la princesse recueillie par les sept nains. Elle présentera une conférence dans le cadre d'un cours public sur le récit sériel. (p. 4)

Campus durable

L'UNIL ET LA BANQUE CANTONALE VAUDOISE (BCV) S'ALLIENT pour intégrer des critères de durabilité à la gestion des placements financiers, ainsi que prendre en compte les risques liés aux impacts environnementaux, climatiques et sociaux et enfin, développer des outils destinés aux gestionnaires privés et institutionnels. L'UNIL et la BCV cofinancent un poste de recherche au Center for Risk Management de la Faculté des hautes études commerciales, pour une durée de deux ans dès octobre 2019.

Image du mois

SYLVAIN LARAMÉE, LOÏC FURCY ET JULIEN MEILLARD (de gauche à droite), tous trois collaborateurs à l'UNIL, ont effectué à vélo le trajet Locarno – Université de Lausanne (300 kilomètres), pour apporter sur le campus de Dorigny le **certificat de durabilité** «Site 2000 watts» en transformation. Le label incitatif a été remis à l'UNIL par l'Office fédéral de l'énergie vendredi 11 octobre à Locarno. Cette certification est attribuée aux constructions de grande envergure faisant des efforts dans la gestion durable de l'énergie.



Édito

de Francine Zambano
rédactrice en chef

Un sujet séries TV en ouverture de ce nouvel *uniscope*. Marie Emile Walz, de la section d'anglais de la Faculté des lettres, évoque plus particulièrement Blanche-Neige, qui est devenue un personnage central, dans un registre parfois

surprenant, des productions culturelles modernes.

Dans un autre style Veneta Gerganova, chercheuse en microbiologie fondamentale, est également une personnalité fascinante. Elle évoque avec enthousiasme sa passion pour la science, l'art brut et la danse. Son portrait est à lire dans votre magazine.

Encore une femme qui a le vent en poupe: Adeline Cherqui, de la Faculté des géosciences et de l'environnement, analyse les controverses territoriales liées à des projets de parcs éoliens en Suisse

romande. Et de son côté, Martine Hennard Dutheil s'exprime dans nos colonnes sur le succès des contes à travers les âges.

Du droit ensuite avec les explications du professeur Philippe Gilliéron sur la formation des juristes, qui doivent maintenant utiliser des outils numériques pour faire évoluer leur profession.

Puis la sociologue Nicky Le Feuvre disserte sur le vieillissement au travail, un thème plus que jamais d'actualité qu'elle abordera aussi dans le cadre d'une conférence publique le mardi 26 novembre.



F. Ducrest © UNIL



F. Ducrest © UNIL

Petite astuce

TRAVAILLER AU SEIN DE L'ADMINISTRATION FÉDÉRALE vous tente et vous vous demandez si votre profil serait adéquat? Vous trouverez des réponses le mercredi 20 novembre 2019, à 12h15 (salle 414, Amphimax) lors d'une rencontre organisée dans le cadre du cycle Horizon carrière destiné aux étudiants et aux alumni. Vous aurez l'occasion de dialoguer avec notamment Sarah Grandjean du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports, Jean-Marc Chappuis, sous-directeur de l'Office fédéral de l'agriculture, ainsi que Pascal Richoz, du Secrétariat d'État à l'économie.

Inscription obligatoire et plus d'infos sur unil.ch/alumni/horizon-carriere.

Entendu sur le campus

«Allez, on fait l'oiseau qui vole!»

Une professeure de disco fit s'adressant à des centaines de participants suants et étendus sur le ventre dans une grande salle du Centre sportif.

Terra academica

LA DERNIÈRE GRANDE ÉPIDÉMIE DU VIRUS ZIKA a démarré en 2007 dans le Pacifique et s'est étendue jusqu'au continent américain en 2015. Une étude de **David Baud**, professeur ordinaire à la Faculté de biologie et de médecine, en collaboration avec Didier Musso du Laboratoire de recherche et de biologie médicale de l'Institut Louis Malardé en Polynésie, synthétise l'ensemble des informations recueillies pendant cette période. Une aide précieuse au cas où une nouvelle pandémie devait se déclarer. «Zika Virus Infection – After the Pandemic», *The New England Journal of Medicine*, 2019.



F. Imhof © UNIL

Souvenez-vous: Jean-Yves Mollier a reçu lors du Dies academicus 2019 un doctorat honoris causa. Dans notre *Interview du mois*, cet éminent historien français affirme entre autres: «Nous lisons plus qu'avant, sur tous les écrans possibles: ces textes forment un immense patchwork sans fin. Nous lisons sans doute moins de livres entiers, mais comment expliquez-vous la popularité de Virginie Despentes?»

Enfin, le vice-recteur François Bussy et Pablo Diaz, spécialiste en protection des données, vous donnent toutes les informations nécessaires concernant la commission d'éthique de la recherche de l'UNIL.

Lu dans la presse

«*Quand j'ai entendu cette nouvelle ce matin, je me suis dit que Michel Mayor et Didier Queloz méritaient tellement ce prix!*»

Nouria Hernandez dans un article de *24 heures* consacré aux deux Romands Prix Nobel de physique.

Le chiffre

52'409 abonnés suivent la page UNIL (en français) du réseau social professionnel LinkedIn, au moment où nous écrivons ces lignes.

Les uns et les autres

UNE TRENTAINE DE NOUVELLES de trois à six pages, à l'action dialoguée, dont le dénouement n'interviendra qu'en toute fin de récit. C'est ce que devra écrire **Isaac Pante**, maître d'enseignement et de recherche à la Faculté des lettres, distingué pour ce projet en devenant par le Prix de création artistique de la Fondation Édouard et Maurice Sandoz, qui récompense chaque année un artiste suisse. L'écrivain dispose désormais d'une année et d'une enveloppe de 100'000 francs pour rédiger ce recueil.



F. Imhof © UNIL

BRÈVES



MAKE THE GLACIERS GREAT AGAIN!

En Suisse, on dénombre 1400 glaciers. Ils font partie intégrante de notre patrimoine mais se portent mal. Avec une élévation de la température de 2 degrés d'ici à la fin du siècle, il pourrait n'en rester qu'une cinquantaine. Voilà pour le scénario catastrophe. Il y a pourtant moyen de changer la donne à condition d'agir vite. Ok, mais comment? Rendez-vous le 20 novembre 2019 avec Jean-Baptiste Bosson, spécialiste des glaciers. Détails et inscription sur www.unil.ch/alumnil.

CLIMAT ET AUTRES CRISES: À VOS PLUMES!

La troisième édition du Prix de l'Ailleurs annonce la couleur pour 2020: verte, rouge, noire? Qu'en dites-vous? Si la température moyenne sur Terre augmente de 1,5% par rapport à l'ère préindustrielle, le réchauffement climatique amènera son lot de réfugiés... un sujet déjà fort sensible aujourd'hui. Nos démocraties sont-elles vouées à devenir des démocraties? Et qu'en est-il des crises financières qui aggravent les inégalités économiques et des revendications identitaires qui creusent les fossés culturels et religieux? Le foisonnement technologique sera-t-il profitable au plus grand nombre ou seulement à une poignée d'élus? À vous de raconter le futur pour réfléchir, autrement, au présent: ce concours de science-fiction soutenu par l'UNIL attend vos contributions d'ici au 28 février 2020. Textes originaux entre 15 et 30'000 signes.

L'ENTREPRENEURIAT DÉMYSTIFIÉ

Envie de découvrir l'univers de la création d'entreprise? Rendez-vous à l'UNIL lors de la semaine mondiale dédiée à cette thématique! **L'événement s'ouvrira le 18 novembre par la soirée**

de lancement du HUB entrepreneuriat et innovation, une plateforme qui vise à réunir étudiants, chercheurs, entrepreneurs et partenaires externes. Jusqu'au 21 novembre, des conférences et des activités seront organisées par les associations HEC Espace entreprise, START et OIKOS. Informations et réservations gratuites pour la soirée de lancement sur unil.ucreate.ch/lancement.



 **RETROUVEZ-NOUS SUR TWITTER**
www.twitter.com/unil

 **RETROUVEZ-NOUS SUR INSTAGRAM**
www.instagram.com/unilch

Blanche-Neige demande le divorce!

La princesse qui a croqué la pomme empoisonnée apparaît sous un nouveau jour dans les séries actuelles. Ses modernisations feront l'objet d'une conférence proposée le 20 novembre dans le cadre d'un cours public dédié au récit sériel.

Lysiane Christen

La voilà qui réapparaît. Depuis quelques années, Blanche-Neige est devenue le personnage central d'une vague de productions culturelles. Dans ces nouvelles fictions, les histoires ne ressemblent pourtant pas tout à fait à celle que l'on connaît. Qui aurait pu s'imaginer par exemple que la princesse aux cheveux noirs demanderait un jour le divorce après son mariage raté avec le prince charmant? « Loin de se limiter à la répétition du conte qui a déjà marqué des générations d'enfants et de parents, ces nouveaux récits revisitent le personnage pour en proposer une version adaptée à notre époque », explique Marie Emilie Walz, première assistante à la section d'anglais de la Faculté des lettres. Cette chercheuse en littérature comparée et en études de genre présentera le 20 novembre à l'Anthropole une conférence dédiée à ce sujet, dans le cadre du cours public « ... en séries... » proposé par le Centre interdisciplinaire d'étude des littératures (voir encadré p. 5).

La spécialiste s'attardera sur deux cas de récits sériels qui ont marqué la culture populaire américaine ces dernières années: la série télévisée *Once Upon a Time*, produite de 2011

RÉÉCRITURE FÉMINISTE

Marie Emilie Walz a travaillé sur Blanche-Neige dans le cadre de sa thèse consacrée à l'auteur Angela Carter, pionnière d'un mouvement de réécriture des contes par des écrivains féministes. Le principe: récupérer le contenu plus sombre, violent et sexuel présent dans les récits de Perrault et de Grimm, qui a été écarté par Disney. La bande dessinée *Fables* est également dans cette mouvance et la chercheuse a coécrit une analyse approfondie à ce sujet, publiée cette année dans *La nouvelle jeunesse des contes. Transcréations des recueils de Perrault et de Grimm*. (Voir notre article en p. 11).

à 2018 par les studios ABC – une filiale de la compagnie Walt Disney – et la bande dessinée *Fables*, publiée en 22 volumes de 2002 à 2015 par le scénariste Bill Willingham sous le label Vertigo. « Ces deux productions mélangent de nombreux personnages de contes mais la figure de Blanche-Neige y domine. On sent que les auteurs ont éprouvé le besoin de moderniser son image pour répondre aux attentes d'un public du XXI^e siècle. »

Amie des écureuils et des oiseaux

Lorsqu'est sorti en 1937 le film *Blanche-Neige et les Sept Nains*, premier long-métrage d'animation des studios Disney, le public découvrait cette jeune fille ingénue à la robe bleue et jaune, amie des animaux, inspirée du conte homonyme des frères Grimm. « Comme d'habitude, les producteurs ont copié l'histoire et changé les détails qui n'auraient pas convenu à l'époque, explique la chercheuse. Résultat, nous nous retrouvons aujourd'hui avec une histoire incomplète et chargée des stéréotypes attribués autrefois au sexe féminin. » Outre sa naïveté, la passivité dont fait preuve l'héroïne semble être au menu des clichés. « Empoisonnée par une sorcière, Blanche-Neige ne fait pas grand-chose. Elle est placée par les nains dans un cercueil de verre, avant d'être sauvée puis mariée à un prince qu'elle n'a vu qu'une seule fois. Ce conte peut ainsi être rapproché de celui de *La Belle au Bois dormant*. »

Belle-mère gentille?

Pour les nouvelles fictions, le défi a donc été de trouver un moyen de « moderniser » cette figure, « de faire d'elle une femme forte, tout en gardant ses attributs de base ». Dans *Once Upon a Time*, la première scène annonce la couleur, montrant le réveil de la princesse et l'ouverture du cercueil de verre. « On peut voir dans ce tableau une façon de représenter la libération de ce personnage longtemps figé dans l'étroitesse du conte traditionnel », interprète Marie Emilie Walz.

Une mise en mouvement impliquée par le format même du récit sériel, qui, « par rapport à un film de deux heures, permet de façonner

des personnalités plus nuancées à travers le phénomène de répétition si caractéristique des séries », poursuit la postdoctorante. Dans le nouveau feuilleton de Disney, les personnages de conte évoluent à la fois dans le passé et le présent. À chaque épisode, ce qui s'est passé dans l'ancien univers se reproduit dans le monde moderne mais d'une façon légèrement différente. Cette façon de faire permet d'explorer davantage de possibilités narratives. Dans la saison 4 notamment, les auteurs s'amuse à inverser les rôles. Inventant un passé hypothétique, ils imaginent ce que serait devenue Blanche-Neige si elle avait été méchante et la reine si elle avait été gentille. « Sans influence sur le reste de l'histoire, cet épisode est intéressant car il permet d'étoffer la psychologie des deux figures principales. »

Bandit futé ou Wonder Woman

La version moderne de Blanche-Neige de *Once Upon a Time* fait preuve d'une remarquable débrouillardise. Exilée dans la forêt, elle y sévit tel un bandit, troquant des bijoux volés contre de l'argent avec des trolls avides de pierres précieuses. « Bien que légèrement masculinisé par sa condition, ce personnage a gardé ses caractéristiques de base – cheveux noirs, peau blanche, lèvres rouges – ainsi que des traits de féminité. La princesse ne se bat en effet pas exactement comme un homme. Tirant à l'arc, elle utilise des subterfuges et son intelligence plutôt que la force. »

De même au sein de *Fables*, Blanche-Neige ressemble à « la superhéroïne Wonder Woman » et a le pouvoir de sa position: l'adjointe – sexy – du maire de Fableville, où vivent désormais les personnages de contes. « Mariée à un prince qui collectionne les femmes et les histoires d'un soir, elle ira même jusqu'à demander le divorce, ce qui supprime l'idée de mariage qui termine traditionnellement la plupart des films de Disney », commente la chercheuse.

Une autre vision du couple

La relation avec le prince est aussi actualisée dans *Once Upon a Time*. Les deux époux

LA SUITE AU PROCHAIN ÉPISODE...

Les séries télévisées ont bouleversé notre façon de consommer de la fiction et transformé le regard des chercheurs sur le récit sériel. Afin de faire le point sur ce phénomène, deux spécialistes sont invités chaque mercredi soir, depuis le mois d'octobre et jusqu'au 11 décembre, à disséquer un nouvel aspect de ce format, dans le cadre d'un cours public proposé par le Centre interdisciplinaire d'étude des littératures (CIEL).

De *Game of Thrones* à *Kaamelott* en passant par le roman-feuilleton du XIX^e siècle, le format sériel permet de configurer ou de revisiter des récits, qu'ils soient historiques, romanesques ou légendaires. Le 20 novembre, Joëlle Légeret, docteure en littérature comparée et coordinatrice du CIEL, ainsi que Marie Emilie Walz s'intéresseront à l'univers des contes racontés en séries. Le 4 décembre, Marc Escola, professeur ordinaire à la Faculté des lettres, et Francois Jost, professeur à l'Université Paris III, s'attarderont sur certaines caractéristiques des personnages. Le cours public se terminera le 11 décembre par une performance et un entretien avec les auteurs Bruno Pellegrino, Aude Seigne et Daniel Vuataz, figures montantes de la littérature romande, à propos de leur série littéraire *Stand-by*, dont la deuxième saison sort ce mois-ci.

Couvrant une période qui s'étend de l'Antiquité à ce jour, les conférences proposées explorent des corpus d'une variété de langues, comme le propose la perspective comparatiste promue par le CIEL. « Outre la volonté de susciter l'intérêt du grand public, le but de ce cours proposé également comme enseignement à option est de faire dialoguer les chercheurs de diverses sections de la faculté. Nous souhaitons aussi encourager les étudiants à mettre à profit leurs compétences langagières et leurs connaissances d'histoire littéraire pour adopter un point de vue comparatiste sur un phénomène culturel global », explique Alain Ausoni, maître d'enseignement et de recherche, directeur adjoint du CIEL.

se sont connus avant de décider de se marier, ont vécu des épreuves ensemble et sont sur un même pied d'égalité. L'amour qui naît entre eux est fondé sur une confiance profonde qui les guidera tout au long de la série. Une petite pique est tout de même envoyée au prince charmant, que Blanche-Neige refuse d'appeler par son prénom !



**Cours public «... en séries...»
Auditoire 2024, Anthropole
les mercredis de 18h à 20h**

Marie Emilie Walz est chercheuse en littérature comparée et en études genre à la Faculté des lettres. F.Imhof © UNIL

Veneta Gerganova a fondé l'exposition d'art scientifique « Figure 1.A. », qui se prolonge cette année à la gare de Lausanne. Cette microbiologiste passionnée de danse parvient à unir recherche et création artistique.

Elle transcende les frontières entre science et art

Lysiane Christen

Certains s'émerveillent face à la splendeur des montagnes ou l'immensité de l'univers. D'autres, comme Veneta Gerganova, chercheuse en microbiologie fondamentale à la Faculté de biologie et de médecine de l'UNIL (FBM), admirent le monde microscopique. À mi-chemin entre la biologie et la biophysique, ses recherches se situent au fondement des mécanismes qui régissent la vie. « Comment expliquer que des cellules qui pourraient rester complètement uniformes décident plutôt de croître dans une direction

particulière? » s'interroge celle qui étudie notamment le concept de polarité lors de l'interphase, soit la façon dont le vivant s'ordonne au moment qui sépare deux divisions successives de cellules.

Face au mystère du fonctionnement biologique, Veneta Gerganova ne perçoit ni miracles ni magie, mais de la beauté, celle du réel. « En tant que chercheuse, je peux voir et expérimenter ces phénomènes. C'est pourquoi je trouve que la science est magnifique et qu'il faut la mettre en avant », lâche cette Bulgare au visage doux et à la voix haut

perchée lorsque nous la rencontrons au Biophore ce jeudi midi-là.

Microscopies glamour

Consciente de l'image parfois austère et « intimidante » que peuvent évoquer les sciences naturelles, Veneta Gerganova, également présidente de l'APNS (Association for Postdocs in Natural Sciences), a eu l'idée en 2017 de créer « Figure 1.A. ». Une exposition d'art scientifique qui présente dans une galerie de la vieille ville de Lausanne des œuvres visuelles produites par des chercheurs de la FBM et, depuis



Veneta Gerganova travaille depuis trois ans et demi au sein du laboratoire « Martin lab » de la Faculté de biologie et de médecine. F.Imhof © UNIL

cette année, de la Faculté des géosciences et de l'environnement. « Chacun peut soumettre des images de son choix ayant un lien avec la recherche, comme des microscopies, des photos ou des représentations graphiques, par exemple des visualisations de données. Les auteurs essaient vraiment d'être créatifs et de faire quelque chose de beau », se réjouit cette amatrice d'art brut, montrant des œuvres très abstraites et colorées, issues des années précédentes, qui ornent aujourd'hui les murs intérieurs du Biophore. Destinées à éveiller la curiosité des gens, « ces images sont toujours accompagnées d'une légende indiquant de quoi il s'agit ».

Soutenue par la FBM pour mettre en place cette exposition avec l'aide de cinq autres chercheuses qui partagent également un intérêt pour l'art, Veneta Gerganova a été récompensée en 2019 : elle a reçu de la part de la faculté un prix pour son investissement dans la communication des sciences de la vie au grand public. Il faut dire que cette année « Figure 1.A. » sera visible exceptionnellement à la gare de Lausanne du 24 novembre au 5 janvier. Une sélection des meilleures œuvres montrées jusqu'ici sera présentée dans la vitrine StationShow, une galerie située dans le passage souterrain qui relie l'arrivée du métro aux voies de trains. « C'est l'occasion de sortir la science des laboratoires et de l'université pour la montrer aux milliers de pendulaires qui passent chaque jour ici », précise Veneta Gerganova.

Des ballerines à l'électro

Outre un outil de communication scientifique, « Figure 1.A. » est pour sa fondatrice un moyen d'unir ses deux passions : la recherche et la création. Il y a un an et demi, la postdoctorante, qui est également une danseuse hors pair, avait déjà trouvé à l'UNIL des artistes avec qui s'entourer pour produire un événement sortant de l'ordinaire : une performance mêlant projections visuelles, vidéos, chorégraphies, musique originale. Présenté en mai dernier à La Grange de Dorigny dans le cadre du festival Féculé, ce projet avait exploré la thématique de la dévotion dans notre quotidien. « Une notion particulière pour chacun et que je n'ai pas fini de questionner », lance la scientifique, qui espère pouvoir montrer une nouvelle fois son spectacle sur une scène lausannoise.

Obligée dès son jeune âge par sa mère à suivre des leçons de danse classique sur les conseils d'une professeure de turc qui « s'inquiétait de voir cette enfant bouger si mal » – l'épisode amuse beaucoup la chercheuse aujourd'hui – Veneta Gerganova s'épanouit à présent depuis plus de dix ans à travers la danse orientale, une discipline aux multiples traditions que la jeune femme a découverte puis enseignée durant ses études menées à Brême, en Allemagne, avant de donner des cours au centre de sports universitaires de l'UNIL.

Mélangeant à cet art des influences de danse tribale et classique au son de musiques électroniques teintées de trip hop ou de drum and bass, son style contemporain contraste avec celui des écoles conventionnelles. « Praticquée aujourd'hui dans le monde entier, la danse du ventre est très spéciale. Elle demande de maîtriser les mouvements de différentes parties du corps, ce qui implique beaucoup de travail. Mais en même temps, elle est beaucoup plus émancipatrice que le ballet classique. »

Le cocktail gagnant

Arpentant les couloirs du Biophore avec la grâce d'un cygne, l'ancienne ballerine nous fait visiter les lieux. D'abord la salle des microscopes, minuscule local où sont entreposées des machines hyperpuissantes capables de produire d'impressionnants agrandissements de protéines. Puis nous découvrons son antre : le « Martin lab ». Un laboratoire où la chercheuse côtoie depuis trois ans et demi pipettes, flacons et collègues motivants. « Ici, nous travaillons avec des organismes unicellulaires, des cousins éloignés des levures employées pour faire le pain. Nous tentons de comprendre les principes fondamentaux qui régissent l'organisation des éléments qui les composent », explique-t-elle, forte de la publication en mai dernier d'un article dans le journal scientifique en libre accès *eLife*.

Poussée dans la voie académique par sa grand-mère, la microbiologiste a cru un jour qu'elle allait devoir choisir entre sa carrière scientifique et son épanouissement artistique. Une crainte qui s'est finalement avérée superflue. « Avec le temps, j'ai remarqué que les facultés que l'on développe à travers l'art et la science sont complémentaires. Un chercheur doit

essayer de produire des faits objectifs, mais c'est sa créativité qui lui permet de poser de nouvelles questions, d'observer les choses sous des perspectives différentes et d'adopter un regard critique sur ses résultats. De même, l'exigence de précision que l'on trouve dans la science est aussi utile à l'art, car si l'on veut être bon, il faut travailler beaucoup. Répéter par exemple un mouvement des centaines de fois pour une chorégraphie. »

Danser pour se déconnecter

Pour Veneta Gerganova, la danse est également une échappatoire nécessaire face à une profession absorbante et éprouvante émotionnellement. « La science demande beaucoup d'implication et prend du temps. Vous travaillez d'arrache-pied et votre réflexion continue constamment dans votre tête. Il y a de nombreux moments de doutes, d'échecs, et parfois des instants de joies intenses, des « eureka ». Pour tenir, il faut apprendre à déconnecter. La danse me permet de me libérer de mes pensées, de me recentrer et de vivre le moment présent. Si je ne danse pas, je pense que je pourrais mourir ! » lance-t-elle.

S'étant fixé comme objectif de monter avec ses élèves un spectacle par année lorsqu'elle enseignait à Brême, la professeure de danse choisit désormais de freiner la cadence. « Maintenant que j'ai grandi et que je suis devenue sage, plaisante-t-elle, je me rends compte qu'il vaut mieux laisser l'inspiration venir d'elle-même. » Désirant se concentrer sur l'exposition « Figure 1.A. », l'artiste souhaiterait, à l'avenir, l'ouvrir aux chercheurs de l'ensemble des facultés de l'UNIL. « Mais pas tout de suite ! insiste-t-elle. Je préfère viser petit pour que tout fonctionne plutôt que de voir les choses en grand et finalement tout rater », confie la microbiologiste.

« La créativité permet aux chercheurs de poser de nouvelles questions. »

➤ figure1a-unil.com

➤ wp.unil.ch/martinlab



À NOTRE SANTÉ!

Explorer
la médecine
de demain

Une exposition
itinérante
4 sept >
17 nov 2019

Genève	Bulle
Yverdon-les-Bains	Vevey
Neuchâtel	Payerne
Delémont	Renens
La Chaux-de-Fonds	Martigny
Fribourg	

www.santeperso.ch/a-notre-sante



Bioscope



Adeline Cherqui, de la Faculté des géosciences et de l'environnement, a analysé les controverses territoriales liées à des projets de parcs éoliens en Suisse romande.

Les turbines de la discorde

Noémie Matos

D'ici une trentaine d'années, 800 éoliennes sur sol helvétique fourniront 7 % de l'électricité suisse, si tout se déroule comme le prévoit la Stratégie énergétique 2050. Aujourd'hui, on compte 37 turbines à vent. Le décalage entre l'acceptation globale en 2017 de la politique fédérale de transition énergétique par la population et les conflits locaux liés aux projets de parcs éoliens constitue le point de départ du travail d'Adeline Cherqui, récemment titularisée docteure à l'Institut de géographie et durabilité de l'UNIL et collaboratrice scientifique à la Haute École d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud. Sa thèse, à la croisée des sciences humaines et politiques, s'inscrit dans le projet de recherche collective Gouvéole, soutenu par le Fonds national suisse. Le but ? « Comprendre les enjeux sociaux liés à l'arrivée de telles installations énergétiques. »

Adeline Cherqui a étudié trois projets de parcs éoliens, dont les plans d'affectation

sont aujourd'hui aux mains des tribunaux, et un parc opérationnel depuis le début des années 90, de 16 éoliennes, tous situés en Suisse occidentale. Elle s'est entretenue avec les porteurs de projets (élus locaux, promoteurs), les adversaires, les Autorités cantonales et fédérales et des organisations de défense de la nature et du paysage. Selon la chercheuse, les promoteurs méconnaissent leurs opposants et pensent que ces derniers cherchent à défendre leur unique in-

Les promoteurs méconnaissent leurs opposants

térêt ou qu'ils ne considèrent le paysage que d'une façon émotionnelle. Au contraire, ceux qui luttent contre un projet éolien sont nombreux à développer des pratiques en faveur de la transition énergétique, par exemple en utilisant des panneaux solaires.

« Les adversaires de l'éolien se sont professionnalisés dans la lutte. Leurs arguments liés d'abord au chamboulement de leur cadre de vie par des installations pouvant atteindre 206 mètres de hauteur disparaissent au profit de discours sur la protection de la biodiversité. Ils se sont alliés avec des ONG, ces dernières ayant un droit de recours. »

La population se sent généralement mise à l'écart lors de l'élaboration des plans d'affectation du parc éolien, souvent faite dans un entre-soi entre promoteurs, élus et services cantonaux, selon la doctorante. « Le temps de la mise à l'enquête (30 jours) arrive tardivement dans la procédure et ne prévoit pas la négociation du projet. Autre difficulté, les dossiers mis à disposition sont constitués de centaines de pages très techniques que les citoyens n'ont pas forcément la possibilité de consulter attentivement et en toute connaissance de cause. »

Quand le vent tourne

Alors, comment améliorer la mise en œuvre de l'éolien, qui figure de toute façon au programme au vu de la nouvelle Loi sur l'énergie adoptée en 2016 par le Parlement ? « Penser le projet énergétique comme une pierre à l'édifice d'un nouveau développement territorial semble faciliter la mise en place de projets à fort impact spatial. Il faudrait aussi effectuer un diagnostic sociologique du territoire », avance la scientifique.

Une telle approche a été privilégiée sur le parc en activité qu'elle a étudié. Ce dernier propose une offre touristique connexe à la production énergétique, avec notamment la visite des éoliennes ou un parcours en calèche sur le site. De plus, « le promoteur ne verse pas de dividende aux communes du parc, mais investit dans l'association créée autour du projet de loisirs. Cela a permis de faire émerger un collectif territorial avec un partage des plus-values assez large. » Enfin, le promoteur a privilégié une approche des petits pas, négociant avec chaque acteur. « La vision gestionnaire du territoire par les élus était assez proche de celle des agriculteurs qui ont accepté les éoliennes sur leurs terres. » Un paysan a ainsi soufflé à la chercheuse : « Le vent nous embêtait, il était temps qu'il travaille. »



La chercheuse Adeline Cherqui se penche sur les processus sociaux générés par les projets éoliens. F. Imhof © UNIL

 planid.heig-vd.ch

THÉÂTRE LA GRANGE DE DORIGNY

ABO DE SAISON
« GRANDE FAN »
Plein 90 CHF
Réduit 70 CHF
Étudiant 30 CHF

TARIFS (paiement en espèces uniquement)
Plein 20 CHF
Réduit 15 CHF
Étudiant 10 CHF

accès
Métro m1
> arrêt « UNIL-Mouline »
Parking payant sur place
Accès mobilité réduite

DU 26 OCTOBRE AU 2 NOVEMBRE 2019

SCHMÜRZ

D'après *Jean-Luc Lagarce*
et *Boris Vian*

Mise en scène *Gian Manuel Rau*

DU 7 AU 10 NOVEMBRE 2019

TABLEAU D'UNE EXÉCUTION

De *Howard Barker*

Mise en scène *Vincent Bonillo*

12 ET 19 NOVEMBRE 2019 À 19H

JEAN-LUC BIDEAU LIT COMÉNIUS

Lecture musicale

Mise en scène

Marcela Salivarova Bideau

VE 15 NOVEMBRE 2019
À 20H

LABO 6X15' N°5 Bruit !

HORAIRES

Lundi relâche
Mardi à 19 h
Mercredi à 20 h
Jeudi à 19 h
Vendredi à 20 h
Samedi à 18 h
Dimanche à 17 h

RÉSERVATIONS

021 692 21 24

GRANGEDEDORIGNY.CH



Image © Ecol/Marie Rime - marierime.com - Graphisme: Unicom

PORTENHRE PRESSE 24heures LOTERIE ROMANDE ESCALEZ COFFRE KATE CRÉATEUR Épicentre LIBRAIRIES BASTA! ARSENIC BELLEVAUX GEMMADETYCJOB LES CHIFFES FLEURYBYT VIDY LE COURRIER

Unil
UNIL | Université de Lausanne

La faim, la misère, les injustices, la sexualité... les contes sont-ils aussi féeriques qu'il y paraît? Professeure de littérature anglaise et comparée, Martine Hennard Dutheil apporte son éclairage.

Les contes parlent toujours de nous

Nadine Richon

Comment expliquer le succès des contes à travers les âges? Professeure à la Faculté des lettres, Martine Hennard Dutheil détaille cet objet paradoxal: « Les contes viennent de très loin et sont réactivés par des auteurs, des éditeurs, des traducteurs et des illustrateurs, d'une langue, d'un livre et d'un médium à l'autre par des phénomènes de transcréation; leur style faussement naïf imite l'oralité mais c'est souvent une écriture très maîtrisée; ils ont un caractère anonyme mais sont repris par des plumes originales; ce sont des textes mais aussi des images qui racontent l'histoire à leur façon, parfois jusqu'à s'affranchir du texte; ils sont destinés aux enfants mais proposent une lecture adulte sous-jacente, voire une leçon cryptée fort éloignée de la « morale » apparente; ils abordent des sujets tabous comme la misère, l'injustice, la cruauté, le meurtre conjugal, l'inceste, mais ce terrifiant réel est traité sous l'angle du merveilleux. C'est la même histoire et toujours une autre; en ce sens, les contes sont d'extraordinaires leçons de lecture. »

Sur leur aspect utopique, elle tempère: « Ils contiennent des éléments de critique sociale et leur surnaturel païen permet parfois de donner de la puissance aux plus faibles et de punir les méchants, mais rien n'est jamais irréversible, c'est la fragilité de la vie qui est soulignée. » Elle vient d'éditer avec Cyrille François *La nouvelle jeunesse des contes. Transcréations des recueils de Perrault et des Grimm* (Revue *Études de lettres*), un livre qui réunit dix contributions. Quelques exemples...

La quête de soi à travers le conte

Le genre s'adapte à des préoccupations éternelles irriguées par des perspectives contemporaines. Suivons Florence Casulli et Martine Hennard Dutheil: en 1982, l'écrivain Roald Dahl et le dessinateur Quentin Blake proposent une critique de la société de consommation dans *Revolting Rhymes*, vision anachronique de six contes,



Martine Hennard Dutheil de la Rochère se régale du renouvellement infini des contes... F. Imhof © UNIL

dont *Cendrillon* et *Le Petit Chaperon rouge* (Perrault), *Blanche-Neige* (Grimm) ou encore *Les Trois Petits Cochons* (auteur inconnu). Leur petit chaperon tue le loup pour se parer de sa fourrure puis, croisant l'un des trois petits cochons – venu lui demander de l'aide! – lui fait subir le même sort afin de rafraîchir ses bagages en cuir. Le dessin épouse cette évolution en montrant la fillette apeurée dans sa cape rouge puis déleurée en fourrure et bottines à talons. Loin de la mièvrerie des princesses Disney, le conte lu à rebrousse-poil y retrouve ses dents et sa force critique. Plus près de nous, dans l'album *Cœur de bois* (2016), Henri Meunier évoque un chaperon rouge contemporain et adulte de retour sur les lieux du crime pour y retrouver un vieillard dont on va s'apercevoir à l'image qu'il s'agit du loup, désormais impotent; l'héroïne s'occupe parfois de lui, en connaissance de cause. Elle n'a ni oublié ni pardonné mais, forte de sa résilience, a choisi de vivre sans haine, épanouie dans sa féminité. « Debout. Malgré vous », dira-t-elle au loup. Ce dialogue avec le conte source s'inscrit dans ce que Genette nommait

la « continuation », ce geste audacieux qui remet en question les limites fixées par l'œuvre originale. Selon Christiane Connan-Pintado, ce récit appartient au courant contemporain voué à « réparer les vivants » par la littérature.

En 1862, une fringale s'est emparée du peintre Gustave Doré, dans un va-et-vient romantique à travers les contes (Éditions Hetzel), où la table renvoie au lit par « une euphémisation de la pulsion sexuelle en pulsion alimentaire ». Selon François Fièvre, le fameux illustrateur a semé d'un conte à l'autre divers signes de la dévoration et s'est nourri lui-même des plus grandes œuvres littéraires afin de créer son propre univers pictural. Aller vers l'autre pour accoucher de soi, se dire à travers le conte: selon Alain Corbellari, c'est aussi le cas de Gotlib, qui revisite les contes dans la BD, en sachant « que l'on ne peut jamais rien inventer » ni restituer nos enfances perdues de manière authentique, mais qu'il est toujours possible de trouver matière à penser et à s'amuser dans cet héritage féerique qui se rappelle à nous de mille façons.



L'UNIL à Dorigny,
unique campus
universitaire
et plus grand
site de Suisse
à être certifié
« 2000 watts en
transformation ».



Site 2000 watts

Inculquer un esprit entrepreneurial

Philippe Gilliéron donne un cours inédit à l'UNIL sur la transformation numérique du droit. Le professeur sort également un livre consacré à ce thème.

Francine Zambano

L'avocat Philippe Gilliéron est professeur à l'École de droit depuis 2006. « J'ai été engagé à l'époque pour enseigner dans le cadre du Master en droit de la sécurité, de la technologie et de l'information ; autrement dit il n'était nouveau ni pour la faculté ni pour moi de s'intéresser aux enjeux numériques. Toutefois, pendant plusieurs années, l'intérêt de ces enjeux pour la majorité des juristes est demeuré limité, dit-il. Aujourd'hui, le marché évolue, que ce soit pour les avocats d'affaires ou les généralistes. »

Philippe Meier, directeur de l'École de droit et Laurent Moreillon, doyen de la Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique en sont bien conscients et ont la volonté de faire du numérique une priorité, avec la création à court terme d'un pôle numérique ayant pour objectif de renforcer les synergies entre les trois Écoles dans ce domaine. Désireux de préparer au mieux les étudiants, ils ont invité Philippe Gilliéron à donner un cours sur la transformation numérique du droit en lui laissant carte blanche. « Certain de l'intérêt qu'il y a à préparer les étudiants au monde dans lequel ils vont devoir évoluer, j'ai tout de suite accepté. Un bagage théorique sera évidemment toujours nécessaire, mais ne suffira plus à être prêt à affronter un monde en constante mutation. »

Des outils numériques vont de plus en plus se développer pour des recherches ou pour de l'analyse prédictive avec pour corollaire un rôle moindre quant à l'importance de pouvoir soi-même effectuer des recherches pointues et fournir une analyse qui, à moyen terme, pourrait l'être de manière automatisée. La manière dont se déroule l'examen pour ce cours est également inédite à sa connaissance dans une École de droit. Les étudiants doivent travailler en groupe sur un concept de legaltech qui fait donc référence à l'usage de la technologie et de logiciels ayant un impact sur la manière dont le juriste est amené à rendre des services. « J'ai envie de leur inculquer un esprit entrepreneurial. En dix ans, le canton de Vaud est passé de 400 à 700 avocats. Difficile dès lors pour chacun

de s'installer avec succès, mais il ne faut pas en avoir peur, car la transformation numérique va susciter l'apparition de nombreux métiers dans le domaine juridique touchant de loin ou de près à ce changement. »

Dans le cadre de son activité d'avocat dans le domaine du digital et de la propriété intellectuelle, Philippe Gilliéron a perçu de la part de ses clients un intérêt toujours plus prononcé à vouloir faire des économies par le biais de technologies censées rendre les services plus efficaces, plus rapides et productifs. Il l'explique dans un livre qui vient de sortir. Dans son

traial.ch. Il croit beaucoup à ces plateformes de mises en relation entre les juristes et des utilisateurs qui n'ont pas forcément les moyens de se payer un avocat. Des prestataires peuvent répondre à ces questions pour un prix fixe et dans un délai très court.

La transformation numérique du monde du droit est ainsi susceptible de démocratiser l'accès aux services juridiques en offrant à tout un chacun la possibilité d'avoir recours à un soutien juridique. L'égalité n'en sera que renforcée, non seulement au profit de tous, mais aussi des avocats qui se verront ainsi proposer



« J'ai envie d'inculquer un esprit entrepreneurial aux étudiants en droit », affirme Philippe Gilliéron. F. Imhof © UNIL

ouvrage, l'homme de loi analyse tour à tour les facteurs de changement, passe en revue les outils informatiques qui vont avoir un impact sur la manière dont le juriste va à l'avenir exécuter son travail, ainsi que la façon dont les études d'avocats peuvent se transformer.

Une start-up

Philippe Gilliéron sait de quoi il parle non seulement sur le plan théorique mais aussi pratique puisqu'il a lancé sa propre start-up,

une part plus importante du marché qu'elle ne l'a jamais été. « Loin de devoir avoir peur de cette transformation, nous ne pouvons que nous réjouir de ses effets, que ce soit en tant que citoyen ou juriste », conclut-il.

Philippe Gilliéron, *La transformation numérique du monde du droit*, Éditions Schulthess.



Fin de carrière, mais pas fin des inégalités

Nicky Le Feuvre, professeure à l'Institut des sciences sociales, abordera le thème du vieillissement dans le monde professionnel, lors d'une conférence à l'UNIL mardi 26 novembre. Il sera notamment question des enjeux d'égalité des genres se profilant derrière les incitations à prolonger la vie active.

Noémie Matos

«**C**omme l'espérance de vie croît et que le coût des systèmes de retraite augmente, il paraît légitime que les gens travaillent plus longtemps. Tel est le consensus qui se dégage actuellement au sein des grandes institutions transnationales, telles l'OCDE, l'Organisation de coopération et de développement économiques, et dans la plupart des gouvernements nationaux», constate Nicky Le Feuvre, professeure à la Faculté des sciences sociales et politiques. La sociologue abordera le thème du vieillissement au travail lors d'une conférence publique le mardi 26 novembre à 14h à l'Amphimax.

Lors de sa présentation, Nicky Le Feuvre, professeure rattachée au pôle national de recherche LIVES, évoquera quelques-unes des implications de l'injonction à se maintenir plus longtemps en emploi. Une thématique au cœur du projet de recherche européen, qu'elle dirige actuellement, «Dynamiques des inégalités accumulées chez les seniors en emploi» (DAISIE). Le but? Comparer le vieillissement au travail dans cinq pays (Irlande, République tchèque, Royaume-Uni, Suède et Suisse) et trois secteurs d'activité (finance, santé et transports), «pour savoir comment l'avancée en âge est traitée au sein des entreprises et comment les personnes âgées de plus de

50 ans font face à l'intimation à travailler jusqu'à l'âge légal de la retraite, voire au-delà, dans ces contextes sociaux contrastés».

Grands-parents mobilisés

En Suisse, 18% de la population est âgée de plus de 65 ans et cette proportion devrait dépasser 26% en 2045, ce qui implique un accroissement du budget des retraites. Augmenter l'âge de départ du poste de travail semble être une solution optimale. Nicky Le Feuvre réplique: «Pour caricaturer, les personnes qui réfléchissent à la réforme des retraites ont souvent un rapport vocationnel à leur emploi et sont peu usées physiquement par leur travail, ce qui n'est pas le cas de tous les seniors en emploi. Une caissière de supermarché n'envisagera pas de la même manière qu'un cadre bancaire ou qu'une infirmière le prolongement de la vie active. Il faut cesser d'avoir une vision uniforme de cette question, car les gens ne sont pas confrontés aux mêmes réalités en vieillissant.»

L'un de ces enjeux, exploré dans la recherche DAISIE, concerne la mobilisation des seniors à l'égard des générations suivantes. Comme par exemple, en Suisse, le rôle joué par les grands-parents dans la prise en charge des petits-enfants. «Si on exige des aïeux qu'ils restent plus longtemps en emploi, comment les jeunes parents, et les femmes surtout, vont-ils pouvoir travailler davantage et plus longtemps sans disposer de solutions alternatives de garde, accessibles et abordables? On risque d'exacerber les inégalités de genre si les jeunes mères doivent se mettre à temps partiel parce que les grands-parents ne sont plus disponibles. Comme les femmes seniors d'aujourd'hui, elles auront des retards de carrière, des cotisations tronquées et des pensions toujours aussi faibles, lance la professeure, également vice-doyenne à la relève académique et à l'égalité. Dès que l'on touche à la durée de la vie active, c'est toute l'organisation sociale qui est chamboulée.»

DIX BOUGIES POUR L'INSTITUT DES SCIENCES SOCIALES

Pour fêter sa première décennie, l'Institut des sciences sociales (ISS) propose en novembre un cycle de rencontres thématiques, gratuites et ouvertes au public. Cléolia Sabot, coordinatrice des dix ans de l'ISS, précise: «Les conférences ont pour but de faire venir le grand public à l'UNIL. Elles sont organisées en partenariat avec Connaissance 3», l'Université des seniors du canton de Vaud. Toutes les conférences ont lieu dans la salle 414 de l'Amphimax, de 14 à 16h. Pas d'inscription. Au menu:

Mardi 5 novembre: Le projet «Cause commune»: une plateforme d'action et de recherche entre l'UNIL et Chavannes-près-Renens. Intervenants: professeur Dario Spini, directeur du pôle de recherche national LIVES; Alain Plattet, chef de la cohésion sociale à Chavannes-près-Renens.

Mardi 12 novembre: Quoi de neuf chez les hommes? Masculinités et égalité des sexes. Intervenants: Isabel Boni Le Goff et Sébastien Chauvin, sociologues à l'ISS.

Mardi 19 novembre: La santé aujourd'hui: entre médecine, biologie et société. Intervenants: professeur Francesco Panese, sociologue de la médecine et de la santé à l'ISS; docteur Luca Chiapperino, philosophe et sociologue de la médecine à l'ISS; professeur Umberto Simeoni, chef du service de pédiatrie du CHUV.

Mardi 26 novembre: Le vieillissement au travail: enjeux sociaux.

Professeure Nicky Le Feuvre, sociologue du travail à l'ISS.

Les festivités se poursuivront au printemps 2020. Cette fois-ci, l'ISS se rendra sur les marchés lausannois, avec son Anthropobus, afin d'aller à la rencontre de la cité et de son public. Le but étant de démocratiser le domaine des sciences sociales, qui peut parfois sembler abstrait. «Cela se fera en collaboration avec les divers laboratoires liés à l'ISS, tel que le Centre en études genre», ajoute Cléolia Sabot.



wp.unil.ch/connaissance3/2019/08/sciences-humaines-societe



Nicky Le Feuvre, professeure à l'Institut des sciences sociales, dirige actuellement un projet de recherche consacré aux inégalités accumulées chez les seniors en emploi. F. Imhof © UNIL

La sociologue explore aussi la gestion du personnel proche de l'âge de la retraite au sein des entreprises. Jusqu'à présent, ces dernières ont massivement externalisé la question. Certains employeurs ont encouragé les départs anticipés à la retraite, tandis que d'autres ont misé sur l'assurance invalidité pour pallier les effets de la fatigue et de l'usure, afin de ne pas avoir à gérer le vieillissement au travail en interne. « Or, ces différentes voies d'externalisation se rétrécissent aujourd'hui : les départs précoces à la retraite, l'aide sociale ou la réduction progressive du temps de travail sont de plus en plus pénalisants sur le plan financier et sont donc moins envisagés comme des solutions. »

Retraitées discriminées

Quant à l'idée de réduire son taux de travail en fin de carrière, elle paraît séduisante, mais comporte aussi des écueils. « Nous avons

constaté dans l'enquête EGALISE, réalisée par l'UNIL dans le cadre du Programme national de recherche 60, que paradoxalement certaines femmes devaient augmenter leur taux de travail en avançant dans l'âge, car leur deuxième pilier risquait d'être trop faible. » En cause, un emploi à temps partiel pendant de nombreuses années consacrées surtout à la vie familiale, accompagné d'un divorce en seconde partie de carrière.

« Les rentes des femmes sont inférieures de 40 % à celles des hommes, rappelle Nicky Le Feuvre. Les temps partiels et l'écart salarial hommes-femmes se répercutent surtout sur le deuxième pilier. » L'objectif des recherches de la professeure est de se focaliser sur les inégalités accumulées tout au long de la vie. « La façon dont les gens envisagent le vieillissement au travail dépend de leurs parcours de vie antérieur, professionnel, mais aussi conjugal et familial. »

Avec le projet DAISIE, la professeure espère recadrer les termes du débat autour du vieillissement en emploi, fournir des éléments de compréhension concernant les effets potentiels des mesures figurant à l'agenda politique et influencer les pratiques des employeurs. « La retraite est le résultat de luttes historiques permettant aux individus de bénéficier d'un temps libéré du travail. Elle est un acquis social majeur et il faut être attentif à ce que cela signifie d'y toucher », avertit la chercheuse.

Conférence: gratuite et sans inscription, le 26 novembre de 14h à 16h, salle 414, Amphimax

> lives-nccr.ch/DAISIE

Lire, un besoin fondamental

Du roman érotique à la littérature classique, de la télévision au cinéma... rien n'échappe aux historiens de la culture. Rencontre avec Jean-Yves Mollier, récent docteur honoris causa de l'UNIL.

Nadine Richon

Professeur émérite d'histoire contemporaine à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, Jean-Yves Mollier est un observateur des mœurs financières et politiques et, notamment, de la presse et de l'édition, au XIX^e et au XX^e siècles. Rencontre à Paris avec cet historien qui a noué des partenariats scientifiques sur (presque) tous les continents, dont l'un très privilégié avec la Faculté des lettres, via la section d'histoire et le Centre des sciences historiques de la culture.

La lecture est-elle moribonde ?

Jean-Yves Mollier : Nous lisons plus qu'avant, sur tous les écrans possibles : ces textes forment un immense patchwork sans fin. Nous lisons sans doute moins de livres entiers, mais comment expliquez-vous la popularité de Virginie Despentes ? En son temps, c'est bien le lectorat populaire qui a provoqué l'énorme succès de *Madame Bovary*, sur fond de malentendu parce qu'il ne s'agit pas d'une œuvre sentimentale, mais Gustave Flaubert avait accepté de se faire publier dans une

collection à un franc le volume. George Sand exprimait sa crainte que certains lecteurs ne comprennent pas les livres ainsi mis à leur disposition, mais le jeune éditeur Michel Lévy voulait précisément casser le prix du livre et favoriser le développement de la lecture dans tout le pays. Il disait, lui qui était le petit génie au sein d'une famille modeste : « Je veux créer un besoin de lire aussi fort que le besoin de manger et de boire. » À sa mort, en 1875, son frère Calmann (de son prénom juif Kalmus) lui succède et leurs héritiers introduiront en 1902 le trait d'union faisant office de particule :



Jean-Yves Mollier dirige une thèse sur les romans érotiques en France et aux États-Unis entre 1960 et 1980, une autre sur le polar brésilien... et rappelle la nécessité pour un historien de suspendre son jugement esthétique. © Patrice Normand/Leextra

Calmann-Lévy. Gaston Gallimard ne se reconnaissait qu'un seul ancêtre, Michel Lévy.

Favoriser la lecture en gagnant un maximum d'argent, c'est un peu ambigu, non ?

Ces éditeurs n'y voyaient pas d'ambiguïté. Ils étaient conservateurs sur le plan politique mais très progressistes dans leur pratique professionnelle. Quand Michel Lévy meurt à 54 ans, il habitait place Vendôme à Paris, possédait un château dans le Bordelais et était en train de se faire construire un hôtel particulier sur les Champs-Élysées. Il avait édité Baudelaire, Mérimée, Nerval, Sand, Gautier, Lamartine, Flaubert, Hugo, Balzac, Stendhal, Tocqueville, les deux Dumas et des centaines d'autres écrivains. Ces éditeurs voulaient gagner de l'argent et éditer des livres qu'ils aimaient. On peut parler d'ambivalence, disons, avec ce modèle d'hommes d'affaires mourant à la tâche, s'enrichissant et portant en même temps un projet intellectuel.

Louis Hachette en est un autre exemple ?

Il serait devenu professeur à la Sorbonne si le pouvoir politique n'avait pas fermé l'École normale supérieure, considérée alors comme une « sentine d'irréligion ». Louis Hachette se reconvertisse en 1826 dans l'édition. Il sent venir la révolution de 1830 et considère l'enseignement primaire comme prioritaire, si bien qu'il fera rédiger des manuels scolaires par ses auteurs. Il va ainsi accompagner la loi Guizot en 1833 qui obligeait les villages

à partir de 500 habitants à ouvrir une école et à payer pour les garçons pauvres, loi qui sera étendue aux filles en 1850, et suivie dans les années 1880 par les lois Ferry sur l'école gratuite, obligatoire et laïque.

Y avait-il des femmes dans l'édition ?

Tout comme il y avait des boulangères et tant d'autres métiers où l'on voyait des femmes prendre la suite de leur mari décédé et ne pas vouloir se remarier de sitôt car leur statut de veuve leur accordait une plus grande liberté. Il y avait déjà des écrivaines et des libraires, puisque le mot « éditeur » ou « éditrice » n'apparaît qu'en 1830. Entre le XVI^e et le XIX^e siècle on a compté des femmes imprimeurs, elles étaient donc impliquées dans la totalité des métiers du livre. C'est la preuve que les veuves joyeuses avaient tout compris...

Comment évolue le marché du livre ?

Il y a un léger repli et la tendance va s'accroître si l'on considère les nouveaux livres achetés chaque année depuis trois ou quatre ans. Il faut savoir que 90 % des titres ont moins d'une centaine d'acheteurs et c'est dû en grande partie à l'autoédition. On voit donc s'accroître deux phénomènes : d'une part la best-sellerisation de quelques-uns et, d'autre part, la difficulté pour les autres à trouver des lecteurs, un problème bien visible dans mon domaine, les sciences humaines. La littérature reste très bien éditée car chaque éditeur espère trouver la perle rare et aucun d'entre eux ne

prendra le risque de ne pas sortir à la rentrée sa dizaine de nouveaux romans, sachant que la nature a horreur du vide. Il faut compter sur la presse et des jurys littéraires qui doivent faire l'effort de la découverte, au lieu d'aller vers le succès. Si vous prenez le Prix Goncourt, il a été fondé pour soutenir les jeunes romanciers, alors quand on le donne en 1984 à Marguerite Duras, ça n'a pas de sens sinon celui de renflouer son éditeur Jérôme Lindon, alors en difficulté et qui a pu ainsi refaire sa trésorerie sur ce coup de pouce amical de l'Académie Goncourt. Celle-ci est présidée aujourd'hui par Bernard Pivot et je ne pense pas qu'il soit adéquat de donner à des journalistes un rôle littéraire aussi central.

Et l'évolution de l'écrit ?

Je reçois des articles scientifiques bourrés de fautes orthographiques et grammaticales et je regrette de voir que la plupart des éditeurs ont renoncé au service des correcteurs. En 1975 les sténodactylos devaient à l'examen rédiger une dictée que nos jeunes chercheurs en sciences humaines seraient incapables de faire. Le respect des typographes au XIX^e siècle était tel que Victor Hugo lui-même acceptait de se faire corriger, il grognait mais il acceptait, et parfois il assumait la faute par rapport à l'usage, lorsqu'il voulait mettre par exemple le peuple en minuscule, les suisses, les polonais... Jeune prof, je faisais à mes étudiants une revue de presse quotidienne à partir de quatre journaux, qui interprétaient très différemment des sujets sensibles. Aujourd'hui on a une uniformisation qui rend inutile ce genre d'exercice. Dans ce contexte, il devient difficile pour un intellectuel de se faire entendre. Mon dernier livre (*lire l'encadré ci-contre*) a été très peu chroniqué. Mon attachée de presse s'intéresse à tout l'éventail, du site *Médiapart* au magazine *Valeurs actuelles*...

Où va l'université en France ?

Je suis pour l'enseignement gratuit mais ceux qui ont été formés doivent avoir conscience de leur dette envers l'État. En outre, la culture protestante incite les riches à créer des fondations; chez les catholiques l'intégralité de l'héritage va à la famille. Il y a en France comme ailleurs une demande d'intervention sociale et une exigence de diminution des impôts, ce qui est paradoxal. Les gouvernements n'osent pas dire la vérité alors qu'il faudrait rappeler tout ce qui est fait avec les impôts.

L'ARGENT, ÇA « PRESSE »!

Une presse collabo et une autre résistante. Des ouvriers en grève et d'autres opposés à un conflit qui menace l'existence même des Messageries françaises de la presse, entreprise publique née après la Libération pour distribuer les journaux à travers toute la France. D'un côté, la diffusion égalitaire des petites feuilles d'opinion comme des gros poissons et, de l'autre, les messageries Hachette, qui avaient distribué la propagande nazie et manœuvré sous l'Occupation dans la perspective d'un déploiement économique à large échelle. D'un côté la volonté de punir la Librairie Hachette en 1945, et de l'autre la résilience de cette firme alimentée par des banques privées. D'anciens résistants solidaires se désunissent entre 1945 et 1947 sur la question cruciale de la presse au point – pour certains éditeurs, journalistes et députés rappelés ici par l'historien Jean-Yves Mollier – de se laisser tenter par les sirènes généreuses et/ou les pressions sans gêne du trust Hachette. L'hostilité envers les nationalisations et le communisme sur fond de Guerre froide, mais aussi le besoin de liquidités, voire l'appât du gain, jouent un rôle clé dans cette affaire qui mobilise quantité d'hommes célèbres, fortunés, vrais et faux résistants, patrons de presse, ministres... L'historien nous invite dans un fascinant tourbillon politico-médiatique.

L'Âge d'or de la corruption parlementaire (Perrin, 2018)

LANCEMENT DU
HUB
ENTREPRENEURIAT
ET INNOVATION UNIL

LE 18 NOVEMBRE 2019 À 18H15 AMPHIMAX

OLGA DUBEY
AGROSUSTAIN

ALISÉE DE TONNAC
SEEDSTARS WORLD

JONATHAN BORY
LENDORA

SOFIA DE MEYER
OPALINE

JUSTINE HUTTEAU
RESPIRE

ET BIEN D'AUTRES...

1 HUB.
7 FACULTÉS.
L'ESPRIT
D'ENTREPRENDRE.

Soirée gratuite sur inscription,
places limitées.
Cet événement ouvre
la Global Entrepreneurship
Week (GEW).

unil.ch/hub

Unil
UNIL | Université de Lausanne

Évaluer l'éthique de la recherche

La CER-UNIL, vous connaissez? Tout chercheur de l'Université de Lausanne peut accéder s'il le souhaite à ce dispositif d'évaluation de la conformité éthique de ses projets de recherche.

Nadine Richon

Vous voulez étudier une problématique sociale auprès d'une population vulnérable ou vous immerger dans un contexte étranger délicat sur le plan politique. Vous souhaitez faire évaluer la conformité éthique de votre projet par une instance compétente: grâce à la commission d'éthique de la recherche de l'Université de Lausanne (CER-UNIL) c'est désormais possible.

Le vice-recteur François Bussy parle d'une «structure de soutien en matière d'éthique», entrée en fonction en juin 2019 et présidée par François Rosset, professeur de littérature française, désigné pour sa grande expérience institutionnelle et son regard neuf sur les questions d'éthique. Validé par l'État après deux années de travail à l'UNIL, le dispositif fonctionne à deux niveaux: des commissions facultaires pour «les cas les plus courants et concernant les chercheurs sous supervision» et une commission centrale pour les cas plus complexes lui parvenant directement ou envoyés par les facultés et, bien entendu, pour les projets soumis à la condition d'une validation institutionnelle. «De plus en plus de bailleurs de fonds exigent ce type de validations. C'est déjà vrai pour tous les projets requérant un financement européen et l'UNIL se devait d'offrir ce service à ses chercheuses et chercheurs», explique François Bussy. D'autant plus que des fondations suisses l'exigent déjà et que, dans de nombreuses disciplines, les éditeurs se font de plus en plus pressants. La CER-UNIL agit en complément de la Commission cantonale d'éthique de la recherche sur l'être humain, qui évalue les projets de recherche portant sur les maladies humaines ou la structure et le fonctionnement du corps humain.

Validation et réflexion éthiques

Sociologue et spécialiste des questions de gestion et de protection des données, Pablo Diaz est le coordinateur de tout ce dispositif UNIL; il assure le lien avec les commissions facultaires et gère les demandes qui arriveront sur le site web de la commission via un formulaire en ligne conçu par Claire Arnold, Lazare Benaroyo et Julie Perrin. L'apport de Pablo Diaz, notamment, a consisté à perfectionner le formulaire en le faisant tester par les facultés



Le sociologue Pablo Diaz et le vice-recteur François Bussy. F.Imhof@UNIL

ainsi qu'à rendre opérationnelle la plateforme de dépôt en ligne. Cette procédure de consultation répond à une volonté d'être au plus près des chercheurs. «Nous avons essayé d'encourager la représentativité des disciplines dans les différentes commissions. La commission centrale comprend également quelques experts externes provenant d'autres universités suisses et pourra consulter des spécialistes internationaux en fonction des thématiques discutées», décrit le coordinateur.

Comme le souligne François Bussy, il ne s'agit pas d'une obligation faite aux chercheurs, mais d'un «processus volontaire» et d'une offre de «discussion sur les questions éthiques». Cette réflexion sera soutenue par les travaux du CIRE, Centre interdisciplinaire de recherche en éthique lancé par la Direction et placé au sein de la Faculté de théologie et de sciences des religions, sous la direction de Nadja Eggert, maître d'enseignement et de recherche, spécialiste notamment en éthique.

Soutien de la Formation continue

Mais le dispositif qui s'annonce ne serait pas complet sans la Formation continue UNIL-

EPFL, qui a déjà permis de former au moins un «référé éthique» dans chaque faculté. Parmi les formateurs on trouve Pablo Diaz, Nolwenn Bühler ou encore les professeurs Lazare Benaroyo et Patrick Francioli, ancien doyen de la Faculté de biologie et de médecine. «Cette formation sera élargie aux autres membres des commissions facultaires et potentiellement à tous les collaborateurs intéressés par ces questions incontournables dans le climat actuel où la protection des données personnelles est un sujet de plus en plus sensible», affirme Pablo Diaz.

Il était temps d'élargir cette problématique au-delà du périmètre de la santé et d'en faire bénéficier aussi les sciences humaines et sociales. C'est chose faite avec la CER-UNIL, ses déclinaisons facultaires et le CIRE, dont l'inauguration aura lieu prochainement.

 unil.ch/cerunil

COUP DE CŒUR



de Nadine Richon

**FINKIELKRAUT
ET GRETA**

Alain Finkielkraut est nostalgique de la culture, selon lui menacée après avoir si bien supplanté Dieu en Europe, mais aussi de la nature également périssable. Il déplore: «Tout, pour la technique, est gisement»; fustige le tourisme car «la cohue a dévasté ce qu'elle était venue admirer»; dénonce «l'exigence de produire et de consommer que rien n'arrête»; critique les politiques oublieuses de «préserver, empêcher, réparer ou changer»; s'inquiète de «la croissante inhabitabilité du monde»; et pousse ce cri du cœur: «J'espère, pour ma part, un réveil et un sursaut humains.»

Pourquoi alors rabroue-t-il Greta Thunberg au lieu de voir en elle un peu de cette nostalgie qui le saisit d'une manière poignante devant l'état du monde? Est-il frappé lui-même par cette «aversion pour les événements inclassables» qu'il dénonce volontiers chez certains? Car il est dur de reconnaître une forme nouvelle de violence (sur base non plus sociale, selon lui, mais civilisationnelle) à l'encontre des policiers, des enseignants, des pompiers, du personnel soignant et, bien sûr, des juifs dans certains quartiers...

Pourquoi alors ne voit-il pas lui-même la nouveauté lorsque c'est à la jeunesse de prendre en main le sort de la planète puisque les politiciens ont, comme il le dit, perdu «l'amour du monde»? Tout à sa peur de l'uniformisation de l'humanité, de la fin du pluralisme des idées, il ne voit pas cet amour du monde exprimé par tant de jeunes Européens. Hanté par le spectre du totalitarisme, il ignore que ces jeunes entendent précisément secouer une forme de dictature plus ou moins *soft* qui impose à toute la planète un rêve climatisé ou un cauchemar caniculaire.

Impossible, dans ce nouveau livre, de ne pas trouver magistral le chapitre sur «l'interminable question juive». Il rappelle le nazisme, cette «parenthèse raciste de la longue histoire de l'antijudaïsme», mais aussi l'antisionisme sur fond de vieux préjugé chrétien, d'islamisme et d'erreur des colons israéliens qui menacent la solution à deux États... et donc la préservation d'un État juif.

À la première personne, Gallimard, 2019

Le tac au tac d'Anne Haedon

Par Francine Zambano

Si vous étiez un outil de marketing?

Une photo qui provoque de l'émotion et qui va toucher les esprits.

Si vous étiez une entreprise innovante?

Une entreprise innovante dans le domaine de l'environnement en lien avec l'alimentation. J'aime bien par exemple ce que fait Impossible Foods.

Si vous étiez un personnage public?

Simone Weil. Car elle est à la fois militante, incisive, engagée mais aussi philosophe, humaniste. Elle porte des valeurs fortes qu'elle a toujours défendues et qui conservent une grande modernité.

Si vous étiez un réseau social?

LinkedIn. C'est celui que j'utilise de manière vraiment active. C'est le réseau le plus factuel, qui comporte le moins de pollution et qui est d'une vraie utilité journalière.

Vos deux films préférés?

The Hours et *Le choix de Sophie*, avec Meryl Streep. J'aime beaucoup la densité exceptionnelle de cette femme.

Votre série télé préférée?

Mad Man, une série qui a réussi à dénoncer tous les travers des années 60 et à nous plonger dans un univers.

Petite, vous vouliez être...

... médecin. Jusqu'à un stage à l'âge de 16 ans où je me suis rendu compte que je n'allais pas avoir la bonne distance émotionnelle pour exercer ce métier.



Anne Haedon, directrice du Hub entrepreneuriat et innovation de l'UNIL. F.Imhof © UNIL

La plus importante découverte de toute l'humanité?

Les antidouleurs, l'anesthésie, tout ce qui a permis de gérer la douleur.

Ce que vous appréciez particulièrement à l'UNIL?

L'énergie de nos étudiants. Et la richesse et la diversité de notre écosystème.

Ce que vous appréciez le moins?

L'été, il y a moins d'énergie sur le campus. D'un autre côté, cela permet à la beauté naturelle du site de prendre toute sa place.

Qui suis-je?

concours



F.Imhof © UNIL

Johan Vaucher, étudiant à la Faculté des lettres, a reconnu Aurélien Barrau et remporte donc le tirage au sort.

Qui se cache derrière: LAURÉAT – PRIX – SANDOZ?

Merci d'envoyer vos suggestions à

uniscope@unil.ch

Un tirage au sort sera effectué parmi les bonnes réponses. L'heureux-euse gagnant-e se verra offrir un objet de la boutique UNIL.

Impressum ISSN 1660-8283 | Uniscope, p.p. 1015 Lausanne | Unicom, service de communication et d'audiovisuel | Tél. 021 692 20 70, fax 021 692 20 75 | uniscope@unil.ch, www.unil.ch | Editeur Unicom, Université de Lausanne | Directeur d'édition Philippe Gagnebin (Ph.G.) | Rédactrice en chef Francine Zambano (F.Zo) | Rédaction Lysiane Christen (L.C.) + Noémie Matos (N.M.) + Nadine Richon (N.R.) + David Spring (D.S.) | Direction artistique Edy Ceppi | Graphisme et mise en page Joëlle Prox | Correcteurs Marco Di Biase + Fabienne Trivier | Photo couverture Félix Imhof | Impression PCL Presses Centrales SA | Arctic Volume White 90 gm², sans bois | Photolitho Images3 Lausanne | Publicité Go! Uni-Publicité SA à Saint-Gall tél. 071-544 44 70, iljajda.Sadrija@go-uni.com

Les propos tenus dans l'*uniscope* n'engagent que leurs auteur-e-s.

